

REUNION DU 1^{er} JUILLET 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: P.SODOYER. X.RATTE. B.DI BLAS. M.BARBE. F.TURCIN. C.DESPLAT. M.BONNET. D.LOROT. T.CORBERON. O.SAVARY. C.FANTIN. JP.DURUP.

Absents excusés: L.NOLET (pouvoir B.DI BLAS). R.SEGAULT (pouvoir M.BARBE).

Secrétaire de séance: F.TURCIN.

Il est donné lecture du compte rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

HANGAR

La commission des bâtiments a fait une estimation de nos besoins en tenant compte du matériel existant. Toutefois, les dimensions évaluées ont été surestimées et la surface arrivait à 607m², soit 473m² et 144m² de mezzanine.

Les élus sont favorables pour refaire un hangar et mandatent la commission des bâtiments pour aller plus avant dans l'étude.

P.L.U.

L'enquête publique est en cours et le commissaire enquêteur a tenu une permanence le 7 juin et une autre le 24 juin, la dernière est fixée au 6 juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Espace Lafarge

Fontaine

La fontaine fonctionne depuis une dizaine de jours et l'entreprise E.C.F. (Entretien, Création de Fontaines) nous propose de contracter un contrat de maintenance. Les élus acceptent, à l'unanimité, de contracter ce contrat au moins pendant un an.

Jardinière

Il est proposé la création d'une jardinière (muret enduit) à droite des marches qui permettent l'accès à la salle Lafarge. La souche de l'arbre serait ainsi cachée et cet espace resterait propre.

Bordures

Il est proposé que soient plantés des végétaux en bordure du « trottoir » au droit du bâtiment « Lafarge ».

Compte-rendu de réunion

* La commission des fêtes s'est réunie le lundi 17 mai.

Pour le 14 juillet, toutes les festivités se dérouleront le mercredi.

La fête des voisins a regroupé environ 150 personnes.

Le feu de la Saint-Jean a connu un vif succès, environ 200 personnes.

INFORMATIONS DIVERSES

Voirie - Les élus sont informés que la CCVS a assuré l'entretien courant.

La SCREG fera les enrobés demain.

Plan de prévention des risques - L'enquête publique s'est déroulée du 10 mai au 22 juin. Le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences et le dossier était à la disposition des habitants au secrétariat de la mairie. Une seule observation a été faite. Le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour faire son rapport et nous le transmettre.

Sapeurs-pompiers - Le SDIS n'assurera plus, à compter du 7 juillet 2010, la destruction des nids d'hyménoptères, les administrés devront faire appel à des sociétés privées et acquitter la facture. Les élus décident de confier cette tâche aux sapeurs-pompiers, la commune étant assurée pour cette mission.

Girod signalétique - Il a été constaté, lors de la visite du 15 juin, que des panneaux étaient endommagés. Ils devront être remplacés.

Sècheresse - Le Préfet a pris un arrêté instituant des zones d'alerte pouvant faire l'objet de mesures de limitation ou de suspension provisoire de certains usages de l'eau.

Baignade - Le Préfet nous informe qu'un appel public via internet a été lancé à la population pour se baigner dans les rivières d'Europe, le même jour à la même heure « journée européenne de la baignade en rivières », le 11 juillet à 15h. Il demande aux maires d'être vigilants par rapport à cette éventuelle manifestation et

rappelle les pouvoirs de police en matière de baignades et d'activités nautiques.

Artifice de divertissement - Le Préfet a pris un arrêté interdisant la cession, la vente et l'utilisation des artifices de divertissement, du 1^{er} juillet au 31 août, mis à part les feux d'artifices pour le 14 juillet.

Tables d'école - L'association des Amis de l'école souhaiterait récupérer la trentaine de tables qui est stockée dans le hangar communal pour les vendre pour la kermesse. Les élus émettent un avis favorable à cette requête.

Questions des élus

- F.TURCIN a assisté à la réunion publique sur le projet éolien à Ligny-le-Châtel et s'interroge par rapport à la 2^{ème} phase de l'étude.

Un article sera publié dans le bulletin municipal et une réunion publique sera organisée sur Maligny, à l'automne.

- X.RATTE demande qui gèrera la salle annexe du gymnase.

En fait, le syndicat du collège gèrera les 2 gymnases et les 2 salles annexes, il n'y aura ainsi qu'un seul interlocuteur.

Séance levée à 0h.